



VERS QUELS MÉTIERS ?

Le Bac Pro AEPA offre de nombreux débouchés, autant dans le secteur d'animation sociale que celui du socioculturel et socio éducatif. Les diplômés pourront ainsi exercer au sein de structures variées, avec les enfants ou les personnes âgées.

TYPES D'EMPLOIS

- G1203 Animation de loisirs auprès d'enfants ou d'adolescents
- K1206 : Intervention socioculturelle
- K1207 : Intervention socioéducative
- K1204 : Médiation sociale et facilitation de la vie en société
- G1202 : Animation d'activités culturelles ou ludiques

PRÉ-REQUIS, CONDITIONS D'ACCÈS

- Disposer d'un Bac Pro
- Justifier d'une expérience, de préférence auprès de l'un des deux publics visés ou avoir vécu un temps de découverte de l'animation.
- Participer à une réunion d'informations
- Satisfaire aux épreuves d'admission (écrite 1h30, orale 30min) dont le but est de vérifier la capacité des candidats et leurs motivations à suivre la formation.

EXAMEN

- Diplôme d'Etat
- Epreuves : Production de dossiers +soutenances orales - Étude de cas
- N° RNCP :n°34605

QUELQUES CHIFFRES (1)

- NA % de réussite à l'examen (première session en 2025)
- NA% taux de persévérance en formation (première session en 2025)
- A la sortie de formation : NA% de taux d'emploi dont NA% travaillent dans le secteur professionnel à la formation

TARIFS

- Possibilité de prise en charge des frais de formation par l'OPCO, France Travail et/ ou l'entreprise. Pour plus de détails nous consulter.
- Frais liés à la vie résidentielle (restauration...) nous consulter.

ACCESSIBILITÉ HANDICAP



Bâtiments aux normes d'accessibilités aux personnes à mobilité réduite. Accessibilité à la formation : nous consulter pour étudier avec notre référent handicap la faisabilité selon le handicap

BAC PRO ANIMATION ENFANCE ET PERSONNES AGEES (A.E.P.A)

sur 10 mois

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

DURÉE

- Rentrée en septembre
- Stagiaire : 567 heures de formation et 105 heures de stage auprès d'un autre public et 623 heures en entreprise
- Apprentissage ou en cours d'emploi : 672 heures de formation et le reste du temps en entreprise.

RYTHME D'ALTERNANCE

- 2 semaines à la MFR
- 2 semaines en milieu professionnel

STATUTS

- ✓ Stagiaire de la formation professionnelle continue
- ✓ Apprentissage jusqu'à 30ans (Prise en charge par les OPCO d'une partie des frais de restauration)
- ✓ Contrat de professionnalisation
- ✓ Autres : salarié (suivi de formation en cours d'emploi)

LA FORMATION EN MFR

Établissement privé associatif en contrat avec l'État

OBJECTIFS ET CONTENUS DE LA FORMATION

COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES :

- Contribuer au fonctionnement de la structure ou du service par la mise en œuvre d'un projet d'animation
- Mettre en œuvre des animations visant le maintien de l'autonomie et le bien-être personnel en établissement ou à domicile
- Mettre en œuvre des animations visant l'épanouissement, la socialisation et l'exercice des droits citoyens

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL :

- Unité 2 : Contribution au fonctionnement de la structure ou du service par la mise en œuvre d'un projet d'animation
- Unité U31 : Animation visant le maintien de l'autonomie sociale et le bien être personnel en établissement ou à domicile
- Unité U32 : Animation visant l'épanouissement, la socialisation et l'exercice des droits citoyens
- Unité U11 : Economie-Gestion
- Unité U42 : Langue vivante 2

LA MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Alternance intégrative et Pédagogie active: Méthodes interactives construites à partir des expériences et des savoirs des apprenants
- Interventions de professionnels, Témoignages, Visites de structures
- Mises en situation - Travaux pratiques
- Travaux de groupe et incitation à l'entraide
- Travaux individuels
- Travail réflexif sur sa pratique

Notre engagement :

Vous accompagner et vous former dans la bonne humeur. La pédagogie et surtout le contenu sont adaptés aux réalités professionnelles.

LA FORMATION EN ENTREPRISE

TYPE D'ENTREPRISE D'ACCUEIL

- En EHPAD, résidences autonomie, résidences services, associations ou d'entreprises pour l'animation à domicile.
- En structure d'accompagnement auprès d'enfants, Structures d'accueil de la petite enfance, Centres de loisirs, Services d'animation socioculturelle

ACTIVITÉS RÉALISABLES EN ENTREPRISE

- Accompagnement : Observation et identification des besoins, collecte, analyse et restitution des informations utiles.
- Animation : conception, préparation, conduite et évaluation des activités d'animation.
- Coordination : conception et mise en œuvre des programmes d'animation avec les membres du personnel, des bénévoles, des intervenants, planification des activités d'animation, information et communication en interne et en externe, établissement et gestion de budget, évaluation des actions menées et des projets...



Déclaration d'activité enregistrée sous le n°52.85.003.1285 auprès de la préfecture de la région des Pays de la Loire. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.

(1) Les chiffres concernent le dernier groupe formé